



LETTRE D'ACCORD DE SUBVENTION

PROJET 00094764	2015	001
-----------------	------	-----

A. ACCORD DE SUBVENTION

ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD, ET INITIATIVES ET CHANGEMENT BURUNDI « ICB » POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS

Accord de subvention (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après, « le PNUD »), Partenaire de Réalisation, et Initiatives et Changement Burundi « ICB » (ci-après, « l'Institution Bénéficiaire »).

CONSIDERANT que le Programme des Nations Unies pour le Développement « le PNUD » a demandé à Initiatives et Changement Burundi « ICB » (ci-après, « l'Institution Bénéficiaire ») de mettre en œuvre des activités spécifiques du projet définies dans le descriptif de Projet N°000094764/001 Projet d'« Appui à la promotion du Dialogue National (ci-après, « le Projet »), réalisé à la demande du Gouvernement du Burundi ;

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement à l'Institution Bénéficiaire dans le contexte du projet intitulé « Appui à la promotion du Dialogue National », et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDERANT que l'Institution Bénéficiaire est prête et disposée à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités spécifiques prévues dans le document du projet et selon lesdites conditions.

EN CONSEQUENCE, les parties présentes ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'INSTITUTION BENEFICIAIRE

1.1 L'INSTITUTION BENEFICIAIRE s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son **plan de travail (ANNEXE I)**, son **Budget (ANNEXE II)** ci-joints, et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds **en 3 tranches**; 2) fournir au Comité Technique de Suivi des rapports de mise en œuvre trimestriels ; 3) fournir au Comité de Suivi un rapport final d'activités dans les canevas indiqués à cet effet ; et 4) fournir des Comptes de Résultat et Bilan audités. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans le descriptif du projet.

1.2 L'INSTITUTION BENEFICIAIRE s'engage à atteindre les résultats indiqués dans le descriptif du projet. Si l'INSTITUTION BENEFICIAIRE s'abstient de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1, le Comité Technique de suivi sera fondé à suspendre le versement de toute autre micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'INSTITUTION BENEFICIAIRE atteigne lesdits résultats.

1.3 L'INSTITUTION BENEFICIAIRE s'engage à informer le Comité Technique de suivi de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des résultats convenus.

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le jour de sa signature pour une durée de dix-huit mois, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, sans coûts additionnels, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration. Les délais de dépôt du dernier rapport d'exécution technique et financière et du versement de la dernière tranche de paiement devront être revus en conséquence.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'INSTITUTION BENEFICIAIRE dans la limite de **190.002 US\$ (Cent quatre-vingt-dix mille deux dollars Américains)** selon un décaissement en 3 tranches indiqué ci-dessous :

- Première tranche :** 117.705 US\$ à la signature de la présente lettre d'Accord.
- Deuxième tranche :** 53.297 US\$ après l'approbation du premier rapport d'exécution technique et financière qui aura été soumis.
- Troisième tranche :** 19.000 US\$ après l'approbation du rapport définitif d'exécution technique et financière qui aura été soumis.

Les versements de la deuxième et de la troisième tranche seront effectués sous réserve de l'obtention par l'INSTITUTION BENEFICIAIRE des produits spécifiés dans l'Annexe **matrice des résultats**. La demande de versement de la tranche suivante ne pourra être introduite qu'après dépense d'au moins quatre-vingt pourcent (80%) des fonds de la tranche précédente. Un montant n'excédant pas **17.279\$ (dix-sept mille deux cent soixante-dix-neuf dollars Américains)** représentant la part des coûts indirects calculé au prorata du budget de mise en œuvre par ICB par rapport au budget total du projet sera versé à l'INSTITUTION BENEFICIAIRE.

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de l'INSTITUTION BENEFICIAIRE dont les références sont les suivantes :

NOM DE LA BANQUE :	Banque de Crédit du Burundi (BCB)
NUMÉRO D'ACHEMINEMENT DE LA BANQUE:	BCRBBIBI
NOM DU COMPTE BÉNÉFICIAIRE:	Initiatives et Changement Burundi Tugenderubuntu
NUMÉRO DU COMPTE BÉNÉFICIAIRE:	201-1171547-28
ADRESSE DE LA BANQUE :	Avenue Patrice Eméry Lumumba, BP 300 BUJUMBURA
Téléphone Siège :	22221111




3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Registres, informations et rapports

- 4.1 **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.
- 4.2 **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** devra fournir, compiler et mettre à tout moment à la disposition du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds reçus par **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE**.
- 4.3 **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** devra fournir au plus vite au PNUD, et dans un délai ne dépassant pas trente jours à compter de l'achèvement des activités du projet, un rapport final d'activités décrivant le degré de réalisation des résultats à atteindre, en utilisant le format de reporting indiqué à cet effet.
- 4.4 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le **PNUD** :

Natalie BOUCLY, Directrice Pays,
Chaussée d'Uvira (Route de Gatumba),
Quartier Industriel,
B.P. 1490 Bujumbura

Pour **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** :

Augustin NZOJIBWAMI, Président et Représentant Légal d'ICB,
Kabondo Ouest,
5, Avenue du Bonheur,
B.P. 761 Bujumbura

V. Conditions générales

5.1 Le présent Accord et les annexes ci-jointes forment l'ensemble de l'Accord conclu entre Initiatives et Changement Burundi (ICB) Tugenderubuntu et le PNUD, et remplacent et annulent le contenu de tout autre accord et /ou négociation, verbal ou écrit, concernant l'objet du présent Accord.

5.2 **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** devra réaliser toutes les activités décrites dans son Cadre de Résultats de manière assidue et efficace. Sauf clauses expresses du présent Accord, il est entendu que **L'INSTITUTION BENEFICIAIRE** détiendra le contrôle exclusif de l'administration et de la mise en œuvre des activités mentionnées au paragraphe 1.1 ci-dessus et que le PNUD ne devra pas s'immiscer dans l'exercice de ce contrôle. Néanmoins, la qualité des travaux et les progrès réalisés dans la réalisation des résultats desdites activités seront soumis à l'examen du Comité de suivi. Si à quelque moment que ce soit, le Comité de suivi n'est pas satisfait de la qualité du travail ou des progrès réalisés dans la réalisation de

ces résultats, le Comité de suivi pourra (i) suspendre le versement des fonds tant qu'il estimera que la situation n'aura pas été corrigée; ou (ii) déclarer le présent Accord résilié par notification écrite à l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**, comme il est dit au paragraphe 5.7 ci-dessous; et/ou chercher toute autre solution s'avérant nécessaire. L'appréciation du Comité de suivi concernant la qualité des travaux effectués et les progrès accomplis dans la réalisation desdits résultats sera incontestable et aura force obligatoire vis-à-vis de l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** s'agissant des paiements futurs.

5.3 Le PNUD n'assume aucune responsabilité relative à la vie, la santé, la sécurité, ou le transport des personnes, ou toute autre forme d'assurance apparaissant comme nécessaire ou souhaitable aux fins du présent Accord pour toute personne entreprenant des activités dans le cadre des présentes. Ces responsabilités incombent à l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**.

5.4 Les droits et les obligations de l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** sont limités par les modalités et conditions du présent Accord. En conséquence, l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** et le personnel dispensant des services en son nom ne pourront pas prétendre à d'autres avantages, paiements, indemnités ou privilèges que ceux qui sont expressément prévus par le présent Accord.

5.5 L'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** sera seule responsable des réclamations de tiers découlant de ses actes ou omissions dans le cadre de l'exécution du présent Accord, et en aucun cas le PNUD ne pourra être tenu responsable de telles réclamations.

5.6 Les éléments d'actif (Matériel) financés par les fonds versés par le PNUD à l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** demeureront, jusqu'à la fin du projet, la propriété du PNUD qui déterminera alors leur utilisation la plus appropriée. Lorsque l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** aura assumé ses responsabilités en vertu du présent Accord, et lorsqu'il sera déterminé qu'une mise à disposition de ces actifs contribuera à la viabilité de ses activités, le PNUD remettra normalement ces actifs à l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**. Ces éléments d'actif devront être utilisés aux fins spécifiées dans le Cadre de Résultats pendant toute la durée du présent Accord.

5.7 L'une ou l'autre des parties pourra résilier le présent Accord avant son expiration par notification écrite à l'autre partie en respectant un préavis écrit de trente (30) jours. Dans ce cas, l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** devra rapidement restituer au PNUD tous les fonds inutilisés conformément aux dispositions du paragraphe 5.6 ci-dessus.

5.8 L'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** reconnaît que le PNUD et ses représentants n'ont fait aucune promesse, réelle ou implicite, de financement, en dehors des montants spécifiés dans le présent Accord de financement par tranches. Bien que les documents afférant au projet puissent donner une indication sur le montant total des ressources susceptibles d'être mises à la disposition de l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**, les décaissements effectifs seront fonction de l'atteinte des résultats par l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**. Si une partie des fonds est restituée au PNUD, ou si le présent Accord est résilié, l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE** reconnaît que le PNUD n'aura plus aucune obligation vis-à-vis d'elle du fait d'une telle restitution ou résiliation.

5.9 Aucune modification apportée au présent Accord, renonciation à l'une de ses dispositions ou disposition contractuelle additionnelle ne pourra être valide ou exécutoire à moins d'avoir été préalablement approuvée par écrit par les parties au présent



Accord, ou par leurs représentants dûment habilités à cette fin, sous forme d'un avenant au présent Accord, dûment signé par les parties contractantes.

5.10 Toute contestation ou réclamation découlant du présent Accord ou toute violation de celui-ci, devra, à moins d'être réglée par négociation directe, être tranchée conformément au Règlement d'arbitrage en vigueur de la CNUDCI. Si, au cours d'une telle négociation directe, les parties souhaitent parvenir à un règlement amiable d'une telle contestation ou réclamation au moyen d'une conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation en vigueur de la CNUDCI.

Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage en règlement final d'une telle contestation ou réclamation.

5.11 Aucune disposition du présent Accord ou relative à celui-ci ne pourra être considérée comme emportant renonciation à quelque privilège ou immunité que ce soit des Nations unies ou du PNUD.

5.12 Pour des raisons liées au 'timing' des activités à mettre en œuvre, cet accord de subvention est signé par les parties alors que l'évaluation de l'Institution bénéficiaire est en cours. Ceci dit, cette dernière marque son accord et s'engage à respecter et mettre en œuvre toutes recommandations qui pourraient être formulées à l'issue de ladite évaluation.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment habilités à représenter le PNUD et l'**INSTITUTION BENEFICIAIRE**, respectivement, ont signé en leur nom le présent Mémoire d'Accord aux dates indiquées en dessous de leurs signatures respectives.

Au nom du PNUD :


Nom : **Natalie BOUCLY**

Titre : Directrice Pays

Date: 02/04/2015

**Au nom de Initiatives et Changement Burundi
« ICB »**

Nom : **Augustin NZOJIBWAMI**

Titre : Président et Représentant Légal


Date: 02/04/2015





Initiatives et Changement Burundi TUGENDERUBUNTU

Projet Consolidation de la Paix au Burundi
Quartier Kabondo Ouest
Avenue du Bonheur n°5

PLAN DE TRAVAIL : PROJET PBF

Intitulé du projet : Renforcement du dialogue politique pour plus de cohésion sociale.

I. RÉSULTATS DU PROJET

1. Les crises politiques sont réduites et les relations sont apaisées au sein de l'élite politique et de la société civile par l'acceptation du dialogue comme outil de gestion des conflits.
2. Le processus électoral se déroule sans violence et sans haine en 2015.
3. Le dialogue politique est renforcé pour une bonne gouvernance démocratique.

II. ACTIVITÉS ET MÉTHODOLOGIE:

2.1 Entretiens individualisés

Il s'agit d'accompagner une personne ou un groupe de personnes influentes dans la communauté pour renforcer leur leadership en passant par l'entretien de bonne relation entre ICB et ces dernières. Par ce canal, ICB fait la promotion des valeurs d'honnêteté, de désintéressement, de pureté et d'amour et recueille des informations qui lui permettent d'orienter ses activités de sensibilisation aux valeurs, à la paix et à la démocratie.

a. Cibles

Des personnalités cibles seront choisies individuellement pour leur leadership, leur notoriété et leur influence dans la société.

b. Méthodologie

a. Phase de préparation

- identifier les personnes influentes dans la société avec lesquelles les entretiens seront menés ;
- Prendre des rendez-vous ;
- Choisir un lieu sécurisant pour la rencontre ;
- Effectuer au besoin des descentes d'exploration du terrain.

b. Phase de l'entretien proprement dit

- Les participants assistent à une communication donnée en plénière par un expert sur le thème choisi;
- Les participants échangent en petits groupes sur des sous- thèmes proposés par l'expert en concertation avec ICB ;
- Des membres d'ICB s'entretiennent avec des participants pris individuellement ;
- Des moments sont accordés pour que chaque participant s'entretienne avec un autre de son choix ;
- Des moments de silence sont accordés pour mener des réflexions approfondies.

c. Lieux de travail

- Mairie de Bujumbura.
- Chefs-lieux des Provinces.
- Chefs-lieux des Communes.

2.2 Dialogues de consensus

Il s'agit de faire rencontrer des gens d'une même famille politique ou de même groupe social pour les aider à harmoniser leurs points de vue sur une situation donnée. Ce cadre leur permet de prendre des attitudes ou des décisions communes.

a. Cibles

Leaders des partis politiques, de la société civile et des communautés diverses qui en font la demande.

b. Méthodologie

- Le travail de groupe est précédé par des entretiens individualisés ;
- Le groupe se rencontre dans un cadre qui offre un climat serein et mène un débat sur le sujet qui nécessite un consensus ;
- Les cadres d'ICB assurent la facilitation.

c. Lieux de travail

- Mairie de Bujumbura
- Chefs-lieux des Provinces
- Chefs-lieux des Communes

2.3 Cafés politiques comme cadre de dialogue politique

Il s'agit d'organiser des cadres d'échanges sur des sujets d'actualité.

a. Cibles

Les cibles ici sont les leaders des partis politiques, ceux de la société civile, des confessions religieuses et des média. Précisément, seront invitées les personnes qui occupent les fonctions les plus élevées dans ces organisations.

b. Méthodologie

- Un expert fait un exposé qui permet d'orienter les débats ;
- Les débats se passent en plénière ;
- ICB assure la modération ;
- Les recommandations issues du café politique sont transmises aux institutions de notoriété.
- La durée du café politique est d'une demi-journée.

c. Lieu de travail

- Mairie de Bujumbura

2.4 Ateliers de renforcement des valeurs morales et des relations de respect entre les dirigeants politiques

Par ces ateliers, ICB offre des cadres d'échange et de débat démocratique sur des questions de société de fond liés à l'effritement des valeurs morales et aux comportements non éthiques.

a. Cibles

Les cibles sont :

- Les leaders des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des média ;
- Les jeunes affiliés aux partis politiques et aux organisations de la société civile.

b. Méthodologie

- Le thème est choisi en concertation avec les leaders des partis politiques et de la société civile ;
- Un expert fait un exposé qui permet d'orienter les débats ;
- Les débats se passent d'abord en plénière ;
- ICB assure la modération ;
- Les débats se poursuivent en groupes thématiques ;
- Les recommandations issues de ces ateliers sont transmises aux institutions de notoriété.
- La durée d'un atelier est de deux jours.

c. Lieux de travail

- Mairie de Bujumbura
- Chefs-lieux des Provinces
- Chefs-lieux des Communes

2.5 Confection, multiplication et distribution de dépliants et de messages d'appel à des élections apaisées en 2015 (distribution dans 129 communes)

ICB va confectionner et distribuer dans les communes une charte éthique et des messages appelant à des élections libres, transparentes et apaisées de 2015.

a. Cibles

Les principales cibles sont ici les suivantes :

- Les leaders communautaires ;
- Les fonctionnaires communaux ;
- Les milieux scolaires ;
- Les organisations de la société civile.

2.6 Ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections de 2015

Par ces ateliers, ICB offre des cadres d'échange et de débat démocratique sur des questions d'intérêt national liés aux résultats des élections de 2015 et à la bonne gouvernance.

Cibles, méthodologie et lieux de travail : cfr 3.4

2.7 Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections

Il s'agit d'organiser des cadres d'échanges sur des sujets d'actualité de grande sensibilité, en rapport avec les résultats des élections de 2015 et de la bonne gouvernance.

Cibles, méthodologie et lieux de travail : cfr 3.3

III. CADRE LOGIQUE

Objectif	Activités	Période	Participants Cibles	Résultats	Indicateurs de réussite
Établissement d'un climat politique et social serein par une culture de dialogue.	1. Entretiens individualisés	Avril 2015- Septembre 2016	Des personnalités choisies individuellement pour leur leadership, leur notoriété et leur influence dans la société.	Les crises politiques et sociales sont réduites grâce à l'apaisement des relations au sein de l'élite politique et sociale en général et de la population	- Nombre de conflits résolus en passant par des cadres de dialogue jusqu'en Septembre 2016

				en particulier qui acceptent le dialogue comme outil de gestion des conflits	
	2. Dialogues de consensus	Avril 2015- Septembre 2016	Leaders des partis politiques, de la société civile et des communautés diverses qui en font la demande.	Les gens d'une même famille politique et sociale passent par le dialogue pour bâtir un consensus sur leurs différends	- Nombre de conflits résolus au sein d'une même famille politique ou sociale en passant par le dialogue de consensus jusqu'en Septembre 2016
	3. Cafés politiques comme cadre de dialogue politique	Avril 2015- Septembre 2016	Leaders des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des média. Sont invitées les personnes qui occupent les fonctions les plus élevées dans ces organisations.	des consensus sont obtenus sur des questions de divergence	- Nombre de consensus obtenus sur des questions de polémique
	4. Ateliers de renforcement des valeurs morales et des relations de respect entre les dirigeants politiques	Avril 2015- Septembre 2016	- Leaders des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des média. - Les jeunes affiliés aux partis politiques et aux organisations de la société civile	Les dirigeants politiques mettent en avant les valeurs morales et se respectent mutuellement	Taux de réduction des violences politiques observées en Septembre 2016 par rapport à Avril 2015 selon les statistiques des Organisations de monitoring
	5. Confection, multiplication et distribution	Avril et Mai 2015	- Les leaders communautaires ;	Les élections de 2015 sont apaisées.	Absence de violences verbales et physiques

	de dépliants et de messages d'appel à des élections apaisées en 2015 (distribution dans 129 communes)		- Les fonctionnaires communaux ; - Les milieux scolaires ; - Les organisations de la société civile.		avant et pendant et après les élections
	6. Ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections de 2015	Septembre 2015- Septembre 2016	-Les élus du peuple -L'administration -Les leaders communautaires	Les participants sont sensibilisés sur la bonne gouvernance démocratique et le respect de l'intérêt général.	Nombre de participants sensibilisés
	7. Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections	Septembre 2015- Septembre 2016	- Les élus du peuple -L'administration -Les Représentants des institutions - Les représentants des partis politiques -La Société Civile	Les participants sont sensibilisés sur la bonne gouvernance démocratique et le respect de l'intérêt général.	Nombre de participants sensibilisés

3

JP

III. CADRE DES RESULTATS

Effet du projet : Etablissement d'un climat politique et social serein lors des prochaines élections par une culture du dialogue.										
PRODUITS	MONTANT EN USD	ACTIVITES	LIEU	RESSOURCES	COUT (activité) EN USD	DATE DEBUT	DATE FIN	GROUPE CIBLE	RESPONSABLE	PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
Résultat I: La confiance est renforcée entre les leaders politiques et acteurs politique grâce au dialogue sur le processus électoral et le système politique Burundais.										
1.1. Un cadre régulier d'échange entre les leaders des principaux partis politiques et acteurs politiques est établi et fonctionnel sur les stratégies de participation au processus électoral (avec une participation des femmes à hauteur d'au moins 30%)	41.813,47	1.1.1 Entretiens individualisés	Dans les 17 provinces	Matériel roulant, Carburant, Frais de mission, Frais de déplacement des participants, Restauration, Location salles, Communication ;	41.813,47	Avril 2015	Sept 2016	Des personnalités choisies individuellement pour leur leadership, leur notoriété et leur influence dans la société.	Equipe du Projet	PNUD
	27.875,64	1.1.2 Dialogues de consensus	Dans les 17 provinces	Matériel roulant, Carburant, Frais de mission, Frais de déplacement des participants, Restauration, Location salles,	27.875,64	Avril 2015	Sept 2016	Leaders des partis politiques, de la société civile et des communautés diverses qui en font la demande	Equipe du Projet	PNUD

Effet du projet : Etablissement d'un climat politique et social serein lors des prochaines élections par une culture du dialogue.

PRODUITS	MONTANT EN USD	ACTIVITES	LIEU	RESSOURCES	COUT (activité) EN USD	DATE DEBUT	DATE FIN	GROUPE CIBLE	RESPONSABLE	PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
1.2 Un cadre d'échange des acteurs politiques sur les solutions aux problèmes communs de participation aux élections est créé.	27. 207,92	1.2.1 Ateliers de renforcement des valeurs morales et des relations de respect entre les dirigeants politiques	Dans les 17 provinces	Communication ; Consultance Frais de déplacement des participants, Restauration, Banderoles Fourniture de bureau, Publireportage	4.020,03 4.516,89 7.479,96 542,03 1.055,14 9.593,87	Avril 2015	Sept 2016	Leaders des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des média.	Equipe du Projet	PNUD

Effet du projet : Etablissement d'un climat politique et social serein lors des prochaines élections par une culture du dialogue.

PRODUITS	MONTANT EN USD	ACTIVITES	LIEU	RESSOURCES	COUT (activité) EN USD	DATE DEBUT	DATE FIN	GROUPE CIBLE	RESPONSABLE	PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
	6.942,58	1.2.3. Confection, multiplication et distribution de dépliants et de messages d'appel à des élections apaisées en 2015 (distribution dans 129 communes)	Dans les 17 provinces	Carburant, Frais de mission, Frais de confection	1.096,44 619,46 5.226,68	Avril 2015	Avril 2015	Les leaders communautaires ; - Les fonctionnaires communaux ; - Les milieux scolaires ; - Les organisations de la société civile.	Equipe du Projet	PNUD

[Signature]

1.3 Un cadre régulier d'échange entre les leaders des principaux partis politiques est établi et fonctionnel après les élections, (avec une participation des femmes à la hauteur d'au moins 30%).	12.362,85	1.3.1 Cafés politiques comme cadre de dialogue politique	Bujumbura	Restauration Consultance Frais de déplacement des participants, Banderoles Fournitures de bureau	2.539,78 3.019,86 3.871,62 929,19 2.002,40	Avril 2015	Sept 2016	Leaders des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des média. Sont invitées les personnes qui occupent les plus élevées dans ces organisations.	Equipe du Projet	PNUD
Résultat 2 : Les partis politiques (leaders et acteurs politiques comme définis dans le Feuille de Route), disposent des capacités techniques pour bien participer aux processus électoraux et politiques.										
1.4 Les capacités techniques des principaux partis politiques et acteurs politiques pour bien organiser la campagne, et l'observation électorale sont renforcées au cours du processus électoral	46.526,00	1.4.1 Ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections de 2015	Dans les 17 provinces	Publireportage, Consultance, Frais de déplacement des participants, Restauration, Banderoles Fournitures de bureau	16.446,63 6.891,48 7.743,23 12.822,80 929,19 1.692,67	Sept 2015	Sept 2016	Les élus du peuple -L'administration -Les leaders communautaires	Equipe du Projet	PNUD

	9. 947,48	1.4.2 Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique et les questions d'intérêt national après les élections	Bujumbura	Restauration	1.922,90	Sept 2015	Sept 2016	Les élus du peuple -L'administration -Les Représentants des institutions - Les représentants des partis politiques -La Société Civile	Equipe du Projet	PNUD
				Consultance	2.516, 55					
				Frais de déplacement des participants,	3.226, 35					
				Banderoles	774,32					
				Fournitures de bureau	1.507,35					

NB : les frais de location des véhicules, le carburant, les frais de mission, les frais de location des salles, les frais de communications seront imputés à l'activité « Entretiens individualisés » tandis que les cocktails seront imputés sur l'activité « Dialogue de Consensus »

JP/

8

BUDGET PROJET ICB

N°	LIBELLE	C.T / BIF	C.T / USD
A.	ACTIVITES A ORGANISER DU MOIS D'AVRIL A MAI 2015 (PERIODE PRE-ELECTORALE)		
I.	ACCOMPAGNEMENT		
1	Entretiens individualisés		-
1.1	Frais d'entretiens avec des personnalités	600 000	377,05
2	Dialogue de consensus		
	Dialogue de consensus	500 000	314,21
	S/TOTAL I. ACCOMPAGNEMENT.	1 100 000	691,27
II.	Multiplication des dépliants de la charte éthique pour les élections de 2015 et des messages à distribuer dans 129 communes	11 047 625	6 942,58
	S/Total II.	11 047 625	6 942,58
III.	Ateliers sur l'approfondissement des valeurs et des relations de respect entre les dirigeants politiques (1)		
1	Restauration (Pause-café, Déjeuner, eau minérale.)	1 656 000	1 040,67
2	Frais de déplacement/ Participants	1 000 000	628,42
3	Honoraires du Conférencier et facilitation	930 000	584,43

4	Banderoles	120 000	75,41
5	Fournitures de bureau	465 560	292,57
6	Publi-reportage	2 124 000	1 334,77
	S/TOTAL III.	6 295 560	3 956,27
IV. Cafés politiques comme cadre de dialogue politique (2)			
1	Restauration	656 000	412,25
2	Honoraires du conférencier	860 000	540,44
3	Frais de déplacement/Participants	1 000 000	628,42
4	Banderoles	240 000	150,82
5	Fournitures de bureau	594 000	373,28
	S/TOTAL IV.	3 350 000	2 105,22
TOTAL BUDGET A. PERIODE PRE-ELECTORALE		21 793 185	13 695,34
B. ACTIVITES A ORGANISER DU MOIS DE JUIN A DECEMBRE 2015 (PERIODE ELECTORALE ET POST ELECTORALE)			
I. ACCOMPAGNEMENT			
1 Entretiens individualisés			
1.1	Frais d'entretiens avec des personnalités	400 000	251,37
1.2	Accompagnement des ateliers thématiques à l'intérieur du pays		

1.2.1	Location sale	2 200 000	1 382,53
1.2.2	Location véhicule	5 280 000	3 318,07
1.2.3	Frais de mission (supervision)	9 900 000	6 221,39
1.2.4	Frais de mission (facilitation)	3 960 000	2 488,55
1.2.5	Frais de mission pour journalists	3 465 000	2 177,49
1.2.6	Communication	1 210 000	760,39
1.2.7	Carburant pour véhicules	4 136 000	2 599,16
1.2.8	Frais de prospection	5 368 000	3 373,37
2	Dialogue de consensus		
2.1	Table ronde à Bujumbura	1 000 000	628,42
2.2	Frais d'hébergement participants à l'intérieur du pays	28 875 000	18 145,71
	S/TOTAL I: ACCOMPAGNEMENT.	65 794 000	41 346,45
II.	Ateliers sur l'approfondissement des valeurs et des relations de respect entre les dirigeants politiques (6)		
1	Restauration (Pause-café, Déjeuner, eau minérale..)	9 936 000	6 244,01
2	Frais de déplacement/ Participants	6 000 000	3 770,54
3	Honoraires du Conférencier et facilitation	5 580 000	3 506,60
4	Banderoles	720 000	452,46
5	Fournitures de bureau	1 914 000	1 202,80
6	Publi-reportage	12 744 000	8 008,62
	S/TOTAL II	36 894 000	23 185,03

III.	Cafés politiques comme cadre de dialogue politique (3)		
1	Restauration	984 000	618,37
2	Honoraires du conférencier	1 290 000	810,67
3	Frais de déplacement/Participants	1 500 000	942,63
4	Banderoles	360 000	226,23
5	Fournitures de bureau	493 820	310,33
	S/TOTAL III.	4 627 820	2 908,23
IV.	Ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015 (5)		
1	Restauration (Pause-café, Déjeuner, eau minérale..)	8 280 000	5 203,34
2	Frais de déplacement/ Participants	5 000 000	3 142,11
3	Honoraires du Conférencier et facilitation	4 650 000	2 922,17
4	Publi-reportage	10 620 000	6 673,85
5	Banderoles	600 000	377,05
6	Fournitures de bureau	725 000	455,61
	S/TOTAL II.	29 875 000	18 774,13
V.	Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015 (5)		
1	Restauration	2 890 000	1 816,14
2	Honoraires du conférencier	2 150 000	1 351,11
3	Frais de déplacement/Participants	5 000 000	3 142,11
4	Banderoles	600 000	377,05

5	Fournitures de bureau	800 000	502,74
	S/TOTAL III.	11 440 000	7 189,16
VI.	Cafés politiques comme cadre de dialogue politique (2)		
1	Restauration	656 000	412,25
2	Honoraires du conférencier	860 000	540,44
3	Frais de déplacement/Participants	1 000 000	628,42
4	Banderoles	240 000	150,82
5	Fournitures de bureau	374 000	235,03
	S/TOTAL V.	3 130 000	1 966,96
	TOTAL BUDGET B. PERIODE ELECTORALE	151 760 820	95 369,97
C.	ACTIVITES A ORGANISER DU MOIS DE JANVIER 2016 A SEPTEMBRE 2016 (PERIODE POST ELECTORALE)		
I.	ACCOMPAGNEMENT		
1	Entretiens individualisés		
1.1	Frais d'entretiens avec des personnalités	1 500 000	942,63
1.2	Accompagnement des ateliers thématiques à l'intérieur du pays	-	-
1.2.1	Location sale	1 400 000	879,79
1.2.2	Location véhicule	3 360 000	2 111,50
1.2.3	Frais de mission (supervision)	6 300 000	3 959,06

1.2.4	Frais de mission (facilitation)	2 520 000	1 583,63
1.2.5	Frais de mission pour journalistes	2 205 000	1 385,67
1.2.6	Communication	770 000	483,89
1.2.7	Carburant pour véhicules	2 632 000	1 654,01
1.2.8	Frais de prospection	3 416 000	2 146,69
2	Dialogue de consensus		
2.1	Table ronde à Bujumbura	2 100 000	1 319,69
2.2	Frais d'hébergement participants à l'intérieur du pays	18 375 000	11 547,27
	S/TOTAL I. ACCOMPAGNEMENT.	44 578 000	28 013,83
II.	Ateliers thématiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015 (7)		
1	Restauration (Pause-café, Déjeuner, eau minérale..)	11 592 000	7 284,68
2	Frais de déplacement/ Participants	7 000 000	4 398,96
3	Honoraires du Conférencier et facilitation	6 510 000	4 091,03
4	Publi-reportage	14 868 000	9 343,39
5	Banderoles	840 000	527,88
6	Fournitures de bureau	882 765	554,75
	S/TOTAL II. ATELIERS	41 692 765	26 200,69
III.	Cafés politiques sur la bonne gouvernance démocratique après la mise en place des institutions issues des élections de 2015 (5)		
1	Restauration	1 490 000	936,35

2	Honoraires du conférencier	2 150 000	1 351,11
3	Frais de déplacement/Participants	2 500 000	1 571,06
4	Banderoles	600 000	377,05
5	Fournitures de bureau	646 875	406,51
	S/TOTAL III. CAFÉS POLITIQUES SUR LA BONNE GOUVERNANCE	7 386 875	4 642,08
IV.	Cafés politiques comme cadre de dialogue politique (5)		
1	Restauration	1 640 000	1 030,61
3	Honoraires du conférencier	2 150 000	1 351,11
4	Frais de déplacement/Participants	2 500 000	1 571,06
6	Banderoles	600 000	377,05
7	Fournitures de bureau	749 990	471,31
	S/TOTAL V. CAFÉS POLITIQUES CADRE DE DIALOGUE	7 639 990	4 801,14
	TOTAL BUDGET C.	101 297 630	63 657,75
D.	BUDGET INDIRECT ACCORDE	27 495 817	17 279,00
	TOTAL BUDGET ACCORDE	302 347 452	190 002